



Le Bulletin de StreetNet

Numéro 2 Novembre 2003

Le Bulletin de StreetNet International, la fédération internationale qui a été créée pour promouvoir et protéger les droits des vendeurs et des vendeuses de rue. Adresse: N228 Diakonia Centre, 20 St Andrews Street, Durban 4001 Afrique du Sud. e-mail stnet@iafrica.com site internet: www.streetnet.org.za

Dans ce numéro:

- **StreetNet influence les politiques gouvernementales**
Par Mike Chungu, Lou Haysom, Pat Horn, Lameck Kashiwa
- **Premier congrès international de StreetNet**
Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet
- **Progrès en Amérique Latine**
Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet
- **Peru: Les syndicats soutiennent les femmes dans l'économie informelle**
Par Estela Ospina, ISAT/Pérou
- **Conjuguons nos efforts: Une conférence internationale sur l'organisation des travailleurs dans l'économie informelle**
Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet
- **Pakistan: Les vendeuses de rue comme soutien de familles**
- **Nepal: Le chef de vendeurs de rue est arrêté**

StreetNet influence les politiques gouvernementales

Par Mike Chungu, Lou Haysom, Pat Horn, Lameck Kashiwa

L'un des principaux objectifs de StreetNet est d'aider à améliorer la vie des vendeurs de rue. L'un des moyens de le faire est d'inciter les gouvernements à adopter des politiques progressistes pour réglementer cette activité et aider les acteurs du commerce informel à tirer un meilleur profit de leur travail. Nous y avons déjà réussi dans les quelques pays où les organisations de vendeurs de rue sont affiliés à StreetNet et jouent un rôle de porte-parole auprès de leur gouvernement afin qu'il développe de nouvelles politiques dans le secteur informel.

INDE

Il y a des milliers d'organisations de vendeurs de rue en Inde et dans chaque Etat des lois différentes. C'est pourquoi il leur est très difficile de parler d'une même voix devant le gouvernement national. Néanmoins, après la création de l' Alliance Nationale de vendeurs de rue de l'Inde (NASVI), le gouvernement a commencé à négocier avec elle comme l'unique représentant de la branche.

La NASVI est le plus grand affilié de StreetNet International, avec 389 organisations membres réparties dans les différents Etats. Le Ministère du Développement urbain et de la Lutte contre la Pauvreté a créé une commission spéciale sur le commerce informel, en vue de développer une approche nationale des problèmes. La NASVI y a pris une part active.

La NASVI a eu de nombreuses réunions avec ses organisations membres dans les différentes parties du pays pour discuter avec elles des solutions à adopter au niveau national. Un premier projet de politique nationale pour les vendeurs de rue est prêt. Contrairement à l'approche traditionnelle qui considérait les vendeurs de rues comme une nuisance, celui-ci les désigne comme des citoyens ayant droit à leur moyen de subsistance dans un environnement politique et social sécurisé.

La politique prévue porte sur tous les aspects du commerce de rue:

1. La planification: de l'espace (en quantité), du moment(horaires), des lieux, (villes, centres-villes...), des facilités qui doivent être fournies par les autorités;
2. Le contrôle, c'est-à-dire l'inscription des vendeurs de rue, sans discrimination d'accès à l'espace public par le moyen de la planification, la collecte des bénéfices et la création d'organes démocratiques de surveillance.
3. Le mécanisme de surveillance

Le projet défend d'autre part l'accès des vendeurs de rue au crédit bancaire, à la sécurité sociale et à la formation afin qu'ils puissent améliorer leurs revenus ou, le cas échéant, changer de métier.

Le premier ministre indien a écrit une lettre au secrétaire général des gouvernements de tous les Etats pour les informer de cette nouvelle politique. Il leur demande de désigner un coordinateur chargé d'en assurer le suivi et, en attendant son adoption définitive au niveau national, de suspendre toute action coercitive contre les vendeurs de rue.

ZAMBIE

Le 24 octobre, la Zambie a célébré le 39e anniversaire de sa libération de l'empire britannique. Mais, ironiquement, l'ancienne loi coloniale sur les marchés a survécu. Ne faut-il pas l'abroger? Les vendeurs de rue zambiens se posent la question. La plupart estiment que sous sa forme actuelle, elle ne crée pas un cadre transparent et fiable.

Elle pose surtout deux problèmes: elle oblige tout nouveau marché à recevoir une autorisation du ministère de l'Intérieur et de l'Habitat; et elle place la gestion et le contrôle total des marchés sous la responsabilité des autorités locales.

Les marchés municipaux, créés dans les années 1960, n'ont plus la capacité d'accueillir le nombre des vendeurs existants et ils sont pleins. Quant aux autorités locales, elles sont incapables de fournir les infrastructures et les services tels que l'eau, les égouts, le ramassage des ordures, les toilettes et la sécurité.

Dans certaines villes où l'espace manque, comme à Kitwe, les autorités locales ont officialisé en marchés des sites où les vendeurs s'étaient déjà construit des installations provisoires. Ce sont les vendeurs eux-mêmes qui s'occupent de fournir les services nécessaires, grâce à leurs associations, et pourtant les taxes sont encore encaissées chaque jour par le marché municipal. Au nom d'une loi désuète, celui-ci vient encore de les augmenter unilatéralement. A Kitwe, elles ont augmenté de 100%!

Mais mieux formés désormais grâce au travail d'éducation de l'Association Nationale des vendeurs de marché de Zambie (ZANAMA) et de l'Alliance des Associations zambiennes de l'économie informelle (AZIEA), les vendeurs de rue ont gagné en confiance et peuvent tenir tête à la municipalité. Ils ont refusé la hausse des taxes et demandé une négociation.

La municipalité a refusé et a imposé la hausse avec l'aide de la police. Les vendeurs de rue ont manifesté et 27 de leurs dirigeants ont été mis en prison, parmi lesquels le président de l'AZIEA, Elvis Ngandu.

ZANAMA et AZIEA ont fait appel devant la justice pour faire interdire cette augmentation de la taxe si le marché municipal ne fournit pas les services que la taxe est censée financer.

Le Président de la République a trouvé une issue en créant une commission réunissant toutes les parties intéressées, y compris le ministère, et chargée de réviser la gestion des marchés. Elle a rassemblé les revendications des vendeurs, de leurs organisations et de leurs clients. Son rapport est actuellement en consultation chez le président et au gouvernement.

La démarche n'est pas sans défaut. D'abord, la commission a privilégié l'avis des vendeurs en zones urbaines et il est probable qu'il lui aura manqué la perspective des zones rurales où certains chefs jouent un rôle important dans la gestion de l'espace public, y compris des marchés. Ensuite, elle s'est surtout occupée du marché proprement dit, sans prendre en compte les conditions macro-économiques et les conditions sociales qui permettent aux vendeurs de rue de stabiliser leur revenu. Enfin, pendant qu'elle enquêtait, certaines autorités locales commençaient à percevoir des taxes plus élevées, ce qui a ruiné la confiance des vendeurs. Tout se passait en effet comme s'il s'agissait d'un exercice académique et non pas d'une tentative sérieuse de dialogue entre les acteurs pour résoudre les problèmes des vendeurs.

Avec leur Association, ceux-ci se battent depuis longtemps pour leur reconnaissance par le gouvernement local et national. On peut considérer comme un bon signe que l'Etat se montre actuellement plus ouvert et cherche des solutions par la négociation, le dialogue et la révision de lois dépassées depuis longtemps.

GHANA

L'Alliance StreetNet/ Ghana rapporte que la récolte d'informations sur le commerce informel dans l'économie ghanéenne a démarré, en vue d'un dialogue politique avec le gouvernement.

Le besoin s'en fait sentir suite aux premiers effets de la libéralisation du commerce, qui a provoqué une expansion rapide du secteur informel, estimé à 80% de la force de travail au Ghana.

Selon les chiffres officiels, le commerce emploie 18,3% de la population, juste après l'agriculture.

Or une récente étude du gouvernement sur les petits fermiers et le commerce informel souligne que malgré leur apport réel à l'économie, ils ne sont pas consultés pour la décision ou l'application des politiques qui les concernent. Le secteur informel est donc appelé à élaborer une stratégie de commercialisation des produits agricoles et à prendre les choses en mains.

AFRIQUE DU SUD

La municipalité de Durban a développé une politique intégrée sur l'économie informelle qui concerne les vendeurs de rue mais aussi d'autres acteurs comme les travailleurs à domicile, plus invisibles mais qui ont besoin tout autant d'une protection et d'une organisation.

Les vendeurs de rue ont été consultés par le biais de groupes de discussions, de réunions entre leurs diverses organisations et d'un grand meeting à la Mairie où tous étaient invités. StreetNet a servi de conseiller aux différentes étapes du processus.

Le résultat est une politique impressionnante sur l'économie informelle, qui s'est fait connaître comme la meilleure sur le plan international. Comme elle n'aurait servi à rien si elle n'était pas appliquée, un organe de surveillance a été créé (Implementation Working Group-IWG) pour impliquer un grand nombre de fonctionnaires et de conseillers municipaux de toute la zone de Durban et pour étendre son application au-delà des deux districts du centre où elle a été conçue. Cela ne s'est pas fait vite ni facilement. Mais la volonté d'appliquer cette politique a même résisté aux changements des personnes qui l'avaient initiée, ce qui en soi est un succès exceptionnel.

Dans la foulée, le ministre de l'Economie et du Tourisme du Kwazulu Natal, la province où est situé Durban, a décidé de développer une politique semblable pour toute la province. Un groupe de travail a été créé, réunissant des vendeurs de rue, des commerçants, des associations locales, des chefs traditionnels, des fonctionnaires du ministère, pour conseiller le ministre et guider le processus. StreetNet a été invité à participer au groupe de travail et à apporter son expérience internationale du secteur. Le groupe a mis au point un certain nombre de critères de référence et il participé à la recherche de consultants dont il a supervisé le travail.

Un projet de politique est maintenant prêt, sous la forme d'un "Papier vert" qui est une base de discussion sur la législation à soumettre au parlement provincial du Kwazulu Natal.

Tant la politique de la municipalité de Durban que le projet du Kwazulu Natal reflètent le changement de vision de l'activité des vendeurs de rue, maintenant reconnus comme appartenant à part entière à la vie économique. Autrefois considérés comme une plaie dans le paysage touristique, ils en font désormais partie et, avec les améliorations nécessaires, ils pourraient même en accroître le potentiel.

Depuis un certain temps maintenant à Durban, la réglementation s'est faite par un dialogue constant avec les vendeurs de rue, à travers leurs organisations et leurs représentants élus, évitant ainsi la résistance et la violence qui caractérisent les relations entre les autorités et les vendeurs de rue dans certaines autres villes de l'Afrique du Sud.

PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DE STREETNET

Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet

Le premier Congrès international de StreetNet se tiendra à Séoul, en Corée du Sud, du 16 au 18 mars 2004. StreetNet tient à varier le lieu d'accueil de ses manifestations internationales pour refléter son caractère international. L'Alliance Nationale des vendeurs de rue de Corée (NASVK), qui s'est affiliée à StreetNet, sera l'hôte de la conférence de 2004.

QUI PEUT Y ASSISTER?

Conformément à la constitution de StreetNet International, seuls les délégués d'organisations affiliées à StreetNet sont autorisés à participer au congrès. Le nombre de délégués de chaque organisation dépend du nombre de membres qu'elle a affiliés à StreetNet International (ex: les membres qui sont vendeurs de marché, de rue et ambulants) avant 31 décembre 2003.

Selon le principe de représentation proportionnelle choisi par StreetNet International, les organisations qui ont plus de membres auront droit à plus de délégués et par conséquent à plus de votes au congrès - et bien sûr elles paieront une cotisation plus élevée, correspondant au nombre d'affiliés. La constitution de StreetNet International prévoit aussi que si une organisation a droit à plus d'un délégué, la moitié au moins (50%) doivent être des femmes.

Les organisations suivantes ont été admises comme affiliés de StreetNet en juin de cette année:

- ASSOTSI, Mozambique: 2642 membres
- CNTG, Guinée: 5000 membres
- StreetNet Ghana-Alliance: 5810 membres
- NASVI, Inde: 389 Organisations-membres
- SEWA, Inde: 39460 membres
- SEWU, Rép. Sud Africaine : 257 membres
- AZIEA, Zambie: 12 Organisations-membres

Les organisations suivantes remplissent maintenant les conditions d'affiliation (Certaines d'entre elles doivent encore fournir leur constitution):

- Self -Employed Union, Bangladesh: 2580 membres
- USYNVEPID, Benin: chiffre à venir
- Asso. de Mujeres Tahuantinsuyo, Equateur: 58 membres
- KASVIT, Kisumu, Kenya: chiffre à venir
- NASVK, Corée du Sud: 3000 membres
- Syndicat pour le Secteur Informel, Malawi: 2050 membres
- FEDEVAL, Pérou: 42000 membres

Les organisations ont encore le temps pour s'affilier à StreetNet et assister au Congrès international, si elles remplissent toutes les conditions d'adhésion avant le 31 décembre 2003. Elles doivent envoyer leur demande sur le formulaire disponible au bureau de StreetNet, l'accompagner d'une copie de leur constitution, et du paiement d'une cotisation de départ de 50 \$ US. Une fois affiliées, les organisations membres doivent payer leur cotisation chaque année au mois de juillet, selon le nombre des membres qu'elles déclarent et à raison de USD 0,01 par membre et par année.

DEPUIS LE LANCEMENT DE STREETNET

Le Comité intérimaire, élu pour diriger StreetNet jusqu'aux élections du Conseil international par le 1er congrès, s'est réuni deux fois, en mars et en juin 2003; sa réunion d'octobre 2003 s'est faite par téléconférence. La coordinatrice internationale a visité quatre pays d'Amérique latine, suite à l'Atelier de Lima sur les travailleurs dans l'économie informelle au mois d'avril 2003.

La coordinatrice internationale et le secrétaire, Elvis Chishala ont rendu visite à ASSOTSI au Mozambique en mai 2003. A l'issue de cette rencontre, ASSOTSI a rempli le formulaire d'affiliation à StreetNet. Nous avons aussi rencontré les représentants de l'Organisation des travailleurs du Mozambique (OTM), la centrale syndicale nationale qui a créé ASSOTSI quand elle s'est rendu compte de l'importance d'organiser l'économie informelle et qui l'a aide à négocier avec la municipalité de Maputo sur les droits des vendeurs des marchés informels.

La coordinatrice internationale et les délégués de l'Alliance nationale indienne des vendeurs de rue (NASVI) ont représenté StreetNet au congrès annuel de vendeurs de rue de Corée, organisé chaque année par NASVK pour commémorer la bataille des vendeurs de rue contre la répression dont ils ont été victimes pendant les Jeux Olympiques de Séoul en 1988. L'événement était très bien organisé, par une coalition de politiciens, d'organisations de droits de l'homme et d'autres ONG de la société civile qui se battent avec NASVK contre certaines politiques et décisions du gouvernement.

QU' EST CE QUI SE PASSERA AU CONGRES?

La Conférence se tiendra sur deux jours. Un rapport sera présenté sur les progrès accomplis par StreetNet depuis son lancement international en novembre 2002, suivi des discussions. Les amendements à la constitution seront examinés et passés au vote. De même pour les résolutions. Finalement le congrès élira le Conseil International de StreetNet pour une durée de trois ans.

Les propositions d'amendements à la Constitution, les résolutions et les candidatures pour les élections doivent être envoyées au Bureau de StreetNet au moins 60 jours avant le congrès et seront distribuées à l'avance à tous les affiliés.

Les organisations qui proposent des candidats au congrès, pour la présidence internationale, la vice-présidence, le secrétariat général ou la trésorerie doivent envoyer un profil de leurs candidates de façon à ce que toutes les organisations connaissent leurs expériences du commerce de rue et l'histoire de leur organisation.

Puis, il y aura un jour pour le dialogue politique où des fonctionnaires de la municipalité de Séoul et du gouvernement coréen viendront débattre avec les délégués des problèmes des vendeurs de rue. Les lois coréennes ne reconnaissant pas les droits de ces travailleurs, nous espérons persuader nos interlocuteurs de les reconsidérer et de changer leur politique.

PROGRES EN AMERIQUE LATINE

Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet

Du 24 au 26 avril 2003, j'ai représenté StreetNet à l'Atelier régional latino-américain sur la situation des travailleurs dans l'économie informelle, organisé par Dan Gallin pour le Programme d'organisation et de représentation des femmes dans l'emploi informel, (WIEGO), avec l'appui du PLADES (Programa Laboral de Desarrollo) à Lima, au Pérou.

Cet atelier a réuni des syndicalistes, des chercheurs, des représentants de l'Organisation internationale du travail (OIT) et d'organisations de travailleurs dans l'économie informelle des pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, République Dominicaine, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, El Salvador, Uruguay, Venezuela et bien sûr du pays hôte, le Pérou.

Des plans d'action ont été mis au point, sur l'organisation des travailleurs de l'économie informelle, sur la sécurité sociale et sur le dialogue social. A cette occasion, nous avons pu multiplier les contacts de StreetNet dans la plupart de ces pays, avec lesquels nous sommes restés en contacts par courriel.

A Lima, nous avons rencontré aussi les membres du bureau régional de l'OIT et nous avons discuté avec eux de la coopération entre WIEGO, StreetNet, et l'OIT dans la région. Suite à ces discussions, l'OIT a organisé un groupe de travail sur les conditions de l'emploi dans l'économie informelle dans la région andine.

Nous avons aussi rencontré les représentants du PLADES et de l'Organisation régionale inter-américaine des travailleurs (ORIT), qui est l'organisation régionale de la Confédération Internationale des Syndicats libres (CISL) et nous avons évoqué une coopération plus étroite en Amérique latine. Dans ce but, nous avons signé en août un accord de coopération entre StreetNet International, WIEGO, la Fédération internationale des associations d'éducation des travailleurs (FIAET), à laquelle le PLADES est affilié, et l'ORIT-CISL.

VISITES DE TERRAIN

PEROU

Après l'Atelier, j'ai rencontré les organisations de Lima et les ONG avec lesquelles StreetNet est en relation depuis son premier atelier dans cette ville en 2001. Nous avons discuté de notre coordination depuis le lancement de StreetNet International. J'ai aussi vu un certain nombre de vendeurs de rue de Lima et leurs organisations. Depuis notre précédent atelier, une fédération de plusieurs organisations de vendeurs de rue et de marchés de Lima, FEDEVAL, s'est affiliée à la centrale syndicale nationale du Pérou (CUT). Celle-ci les aide à construire leur organisation dans des structures démocratiques et se trouve ainsi impliquée directement dans l'organisation syndicale de l'économie informelle.

BOLIVIE

En Bolivie, j'ai été accueillie par la trésorière de StreetNet International, Sara Medina Munguia, du syndicat des femmes fleuristes du 22 mai 1936, et par la Fondation Solon, une ONG qui lui fournit beaucoup d'aide.

J'ai visité le marché aux fleurs pour lequel le syndicat s'est battu avec succès dans les années cinquante.

Sara et la Fondation Solon m'ont organisé des rencontres avec des organisations de femmes et des ONG, ainsi qu'avec des organisations de vendeurs de rue et de marchés informels. J'ai aussi fait connaissance de certains représentants de l'OIT, et nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il serait important pour StreetNet d'essayer de rencontrer la Confédération syndicale COB (Confederacion dos Obreros de Bolivia) pour discuter d'une collaboration.

Nous avons assisté au défilé du Premier Mai à La Paz. En plus des syndicats et des organisations politiques, il y avait plusieurs organisations du secteur informel (Gremiales), des organisations citoyennes, rurales (Campesinos/campesinas), des organisations d'anciens travailleurs ou de travailleurs sans pension, etc. reflétant bien ce qui est arrivé aux travailleurs du fait de la globalisation et du déclin de l'industrie minière.

EQUATEUR

En Equateur, j'ai été reçue par Rosario Curichumbi et l'Association des Femmes Tahuantinsuyo, affiliée à StreetNet. J'ai pris part à un atelier sur les droits collectifs des vendeurs de rue, organisé pour les vendeurs de rue indigènes, membres de diverses organisations.

Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'une amélioration de leur situation passait par l'unification de leurs organisations et la formation d'une alliance nationale.

COLOMBIE

En Colombie, j'ai été reçue par la Confédération générale démocratique des travailleurs (CGTD), affiliée à la CLAT, la régionale latino-américaine de la Confédération mondiale du travail (CMT).

Cristobal Camargo, le secrétaire à l'organisation de FENALTRAC, affiliée à la CGTD, m'a montré le travail d'organisation de son syndicat dans l'économie informelle de Bogota et on voit bien qu'il ne date pas d'hier.

La municipalité de Bogota a entrepris de déplacer les vendeurs de rue qui se tenaient en ville vers des centres commerciaux à l'extérieur dont la plupart se sont révélés non rentables. Les vendeurs ont créé eux-mêmes un marché à Ciudad Bolivar, qui fonctionne bien mais que la municipalité menace maintenant de détruire en voulant récupérer le terrain. Les vendeurs sont prêts à se battre pour conserver le site. La CGTD a établi un centre d'éducation à Ciudad Bolivar pour les femmes et les

jeunes, en coopération avec le service d'apprentissage de l'Etat (SENA) pour lutter contre le travail des enfants en leur expliquant le droit du travail et les droits des enfants.

La CGTD m'a aussi fait rencontrer des représentants des autres centrales syndicales colombiennes, la CTC et la CUT. Les trois centrales coopèrent, notamment grâce à un comité commun de femmes (COMOANDE) qui travaille aussi avec PLADES au Pérou.

Ce voyage m'a permis de constater le potentiel d'affiliés latino-américains pour StreetNet et de les encourager à adhérer. Il m'a aidée à construire le réseau de contacts dans la région, sans parler de l'intérêt de l'accord de coopération avec ORIT - CISL WIEGO, FIAET, avec PLADES comme coordinatrice.

LES SYNDICATS SOUTIENNENT LES FEMMES DANS L' ECONOMIE INFORMELLE

Par ESTELA OSPINA, ISAT/PEROU

L'Institut pour la Santé et le Travail (ISAT) du Pérou incite les syndicats à appuyer les organisations de femmes dans l'économie informelle. Il constate que les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs de l'économie informelle s'améliorent parallèlement à leur capacité de s'organiser.

L'ISAT a demandé aux travailleuses du secteur informel de dire en quoi l'organisation syndicale les avait aidées. Elles ont donné quelques réponses à la question de savoir quels avantages il y a pour les vendeuses de rues d'appartenir à un syndicat ou d'en créer un. Les femmes du secteur informel dans d'autres régions du Pérou et qui ont décidé d'adhérer à un syndicat ont aussi dit leurs impressions.

L'Organisation syndicale est utile

Quand j'ai commencé comme vendeuse de bonbons, je ne savais rien de l'organisation... . Lentement, les membres (d'une organisation) nous ont encouragées à créer un syndicat. Cela nous aide à savoir où il vaut mieux installer nos stands pour éviter les histoires et même à avoir des discussions avec le gouvernement local. (Julia de Arequipa)

La connaissance des droits

Au début, mon amie me disait que nous avons des droits. Moi, je lui répondais que nous n'en avons aucun, que nous étions comme des «patates de troisième choix», que personne ne se souciait de nous et que c'était comme ça la vie... . Après être allée à plusieurs réunions, j'ai compris que c'était vrai et que personne ne nous apprenait que nous sommes des travailleurs et que nous avons des droits: de travailler, d'installer nos stands, de travailler mieux et de gagner notre vie. (Gema de Trujillo)

Etudier, apprendre et nous responsabiliser

Au début, j'avais peur de me mettre dans un syndicat, entre autres parce que tous les membres étaient des hommes plus âgés qui parlaient de choses que je ne comprenais pas. Avec une collègue, nous leur avons proposé de faire des cours pour expliquer des choses comme: qu'est-ce qu'un syndicat, et comment en créer un? Comment organiser le travail, et ainsi de suite. Nous sommes allées aux réunions et aux discussions, et comme nous étions très réservées et que personne ne nous demandait rien, nous avons commencé à étudier et à apprendre par ces expériences et par ce qui se passait autour de nous. Peu à peu, nous avons cessé d'avoir peur de participer. L'une de nos collègues nous a confié qu'elle ne savait ni lire ni écrire. Nous lui avons appris à écrire son nom et elle a décidé d'aller à l'école pour apprendre, alors qu'elle avait 49 ans. (Fermina del Callao)

Rencontrer d'autres travailleuses est utile

J'ai rencontré Rosa, Maria et Claudia à la réunion et j'ai commencé à parler de nos problèmes. Sur les quatre, trois sont mères de famille et unique gagne-pain. Nous élevons nos enfants avec notre travail,

et nous sommes très fatiguées. Il faut se lever aux aurores, préparer la nourriture à réchauffer plus tard et s'assurer que les enfants ont quelqu'un pour les accompagner à l'école. Après, on va acheter les légumes au marché central pour les revendre. Après, on ferme le stand et on rentre à la maison pour nourrir les enfants revenus de l'école et les aider avec leurs devoirs. Après, on prépare tout pour le lendemain, le linge, la vaisselle, faire de l'ordre, et c'est ainsi tous les jours. Comme nous n'avons pas de temps à perdre, au syndicat, nous accélérons toujours les discussions pour en venir vite à l'essentiel et trouver des solutions pratiques aux problèmes que nous rencontrons. (Petronila de Cantogrande)

Ces témoignages sont importants parce qu'ils montrent comment les travailleuses du secteur informel s'intègrent dans le mouvement syndical. Elles ont trouvé assez de confiance pour affirmer que leurs droits, en tant que femmes au travail, doivent être reconnus et respectés. Même si elles veulent changer leurs conditions de travail, beaucoup des femmes du secteur informel manquent de l'expérience des organisations. Elles les acquièrent par leur participation au syndicat.

Conjugons nos efforts: une conférence internationale sur l'organisation des travailleurs dans l'économie informelle

Par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet

Les conclusions de la Conférence Internationale du Travail de juin 2002 à Genève sur l'économie informelle affirment que le meilleur moyen de promouvoir la dignité de l'emploi dans ce secteur est d'améliorer l'organisation et la représentation des travailleurs.

StreetNet International et SEWA (Self-Employed Women's Association-Association des travailleuses auto-employées), en Inde, ont pensé utile de favoriser des rencontres entre les syndicats et d'autres organisations regroupant des travailleurs de l'économie informelle pour chercher comment organiser ensemble ce secteur au niveau mondial. La coopération entre les quelques organisations existantes qui se développent et le mouvement syndical a porté ses fruits comme on l'a vu lors de la conférence de l'OIT de 2002 dans le comité sur le travail décent dans l'économie informelle. Il faut maintenant le faire avancer et l'engagement des deux mouvements est indispensable.

A notre connaissance, il n'y a aucun forum dans lequel les syndicats et les organisations de travailleurs du secteur informel sont représentés de façon appropriée. Il va bien falloir commencer quelque part.

C'est pourquoi StreetNet a obtenu des fonds auprès de la Fondation Ford dans le but de créer ce forum. Un comité international d'organisation réunit les organisations suivantes:

- StreetNet International
- SEWA
- Le Confédération des Syndicats du Ghana (TUC)
- Le Confédération du travail du Nigeria (NLC)
- HomeNet Thaïlande.

Nous espérons avoir à notre conférence assez de représentants des organisations des travailleurs de l'économie informelle et de représentants du mouvement syndical établi pour pouvoir former un comité de coordination pour le lancement d'un mouvement de travailleurs de l'économie informelle. Nous espérons pouvoir ainsi nous rapprocher du mouvement syndical traditionnel et consolider nos liens avec les fédérations syndicales internationales présentes dans ce secteur.

Ce comité de coordination devrait pouvoir maintenir l'organisation des travailleurs de l'économie informelle comme une tâche prioritaire, au-delà des autres problèmes quotidiens auxquels les syndicats sont toujours obligés de faire face.

La conférence se tiendra du 3 au 6 décembre 2003 à Ahmedabad en Inde. Le comité organisateur international s'est réuni une première fois à Ahmedabad, le 9 et le 10 juillet 2003 pour préparer les travaux.

Les objectifs de la conférence ont été définis comme suit:

- Partager les expériences pratiques des organisations et définir les principaux problèmes des travailleurs du secteur informel;
- Trouver les meilleures stratégies pour améliorer le travail d'organisation dans l'économie informelle;
- Analyser les alliances existantes et en chercher de nouvelles;
- Trouver les meilleurs moyens pour assurer la représentation internationale (OIT, OMC, etc.)
- Discuter de la coordination entre les organisations de travailleurs dans le secteur informel et des moyens d'y parvenir.

Ela Bhatt, la fondatrice de SEWA et le Ministre du Travail indien prendront la parole à l'ouverture de la conférence. Le président du Groupe Travailleurs de l'OIT, Leroy Trotman, a aussi été invité à prendre la parole à l'ouverture.

Malheureusement, le nombre de participants sera limité par le budget. Parmi plus de 50 organisations répertoriées dans l'économie informelle, nous ne pourrions en inviter que 6, pour chacune des trois régions d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine, ainsi que 6 centrales syndicales nationales qui n'ont pas pu payer elles-mêmes. Nous faisons notre possible pour récolter plus de fonds afin d'inviter davantage de participants.

PAKISTAN: LES VENDEUSES DE RUE COMME SOUTIEN DE FAMILLES

Des études montrent qu'à Lahore, les vendeuses de rue contribuent pour l'essentiel des revenus des familles pauvres. Elles ont été menées pour le compte du Comité pour les femmes d'Asie pour connaître la condition des vendeurs de rue au Pakistan. Bien que les vendeuses de rue et de marché contribuent pour beaucoup à l'économie informelle dans laquelle 86% des femmes trouvent leur revenu, on connaît mal leurs problèmes et les mesures législatives et politiques qui pourraient les aider à surmonter leurs difficultés. Ces recherches montrent que pour subvenir aux besoins de leurs familles, les marchandes de Lahore doivent surmonter toutes sortes d'obstacles, parmi lesquels la subordination des femmes qui les décourage d'avoir une activité publique et freine leur mobilité sociale, le manque d'accès aux technologies qui accroîtraient leur productivité et le harcèlement sur les marchés où elles travaillent.

Selon les 40 vendeuses de rue interviewées pour cette recherche, leur travail rapporte en moyenne 63% des besoins du ménage. Le 90% des femmes interviewées étaient analphabètes, mais toutes étaient capables de tenir leurs comptes et de faire leurs affaires sans se tromper ou perdre.

Parmi les vendeuses interviewées, il y avait, entre autres, des échangeuses de monnaie, des marchandes de fruits et légumes, des vendeuses de vêtements, des vendeuses de nourriture ou de repas.

Leur plus grand problème est le harcèlement par le Comité municipal de Lahore. Il y a une pénurie de places où elles peuvent vendre en toute sécurité car le commerce de rue n'est pas autorisé. Pendant longtemps, les vendeurs de rue payaient la location de l'espace, mais l'argent a été détourné par le Comité municipal et cette pratique a été supprimée.

Quelque 42% des femmes interviewées ont dit que l'une de leurs problèmes était leur dépendance du crédit parce qu'après déduction de l'intérêt, le bénéfice journalier est souvent très bas; 18% des femmes souhaiteraient cotiser à un fonds de pension mais elles n'y ont pas accès; pour 28% de ces femmes, la santé est un sérieux problème, surtout si un membre de leur famille tombe malade ou si elles-mêmes doivent perdre une journée de revenu et ne peuvent plus nourrir leur famille.

Bien que les vendeuses rencontrent de nombreuses difficultés, aucune des interviewées ne connaît ni ne fait partie d'une organisation syndicale. Elles disent qu'elles ne sont pas au courant de l'existence d'un groupe où elles pourraient discuter de leurs problèmes de vendeuses. Elles ignorent aussi les programmes d'aide du gouvernement en faveur des femmes et des pauvres et ceux des organisations qui pourraient les aider à obtenir un capital de roulement grâce auquel elles pourraient acheter leurs marchandises moins cher et gagner une marge supplémentaire en les revendant.

Le rapport de recherche recommande que les vendeurs de rue de Lahore s'unissent et s'organisent pour leur défense commune. Elles pourraient ainsi utiliser leur force collective pour résoudre leurs problèmes et trouver les moyens de stabiliser leur revenu.

Compilé à partir du rapport pour Le Comité sur les femmes d'Asie par Mehnaz Haider et Misbah Tahir, Aurat Foundation, Pakistan.

NEPAL: LE CHEF DE VENDEURS DE RUE EST ARRETE, SOUS LES PROTESTATIONS

Narayan Neupane, président des vendeurs de rue du Népal, était arrêté le 7 septembre 2003 avec beaucoup d'autres leaders de l'Union Nationale GEFONT. Ils étaient à la tête d'une campagne populaire contre l'interdiction d'une manifestation pacifique.

Cinq organisations ont appelé la population à défier l'interdiction, la jugeant anticonstitutionnelle. Umesh Upadhyaya, porte-parole de GEFONT, a dit que le 4 septembre, 100.000 personnes des secteurs informel et formel ont manifesté ensemble dans la rue.

A la suite de quoi le Président de GEFONT, Mukunda Neupane et Binda Pandey, le secrétaire à l'organisation ainsi que 35 militants étaient tous arrêtés avec 1700 activistes politiques dans la capitale Kathmandou.

GEFONT a fait un rapport sur la journée d'action, par courriel, disant que pendant qu'il soutenait la protestation nationale, Krisma Bahadur Ghale avait aussi été arrêté avec les responsables de sept de ses affiliés, y compris Neupane.

Le 9 septembre, Upadhyaya a dit que sous la pression de la foule opposée à l'interdiction, tous ceux qui avaient été retenus ont été libérés. La protestation contre l'érosion de la démocratie et l'ordre d'interdiction avait continué.